

COMPTE-RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 6 FEVRIER 2017

Nombre de Conseillers : 15

Nombre de présents : 13

Nombre d'absents : 2

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 14

L'an deux mil dix-sept, et le 6 février,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

Date de convocation : 1 février 2017

Présents : Laurent DUBUY, Danièle GERMAIN, Philippe DEFER, Françoise PINET, Gérard DONATY, Marie-Claude GERMAIN, Olivier MARS, Valérie COURTIAL, Clément BENOIT, Florence PLUVINAGE, Jean-Pierre VAPILLON, Stéphane HACQUARD, Pierre-Olivier DOUCHET.

Excusés : Sandrine ALLATANTE (ayant donné procuration à Pierre-Olivier DOUCHET),

Absent : Françoise FLOURENT

Secrétaire : Danièle GERMAIN

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 janvier 2017.

Intervention de Monsieur Olivier BERMOND, Architecte du patrimoine, afin de présenter différentes hypothèses d'accessibilité et de réaménagement du Château.

L'objectif de son travail, était de réaliser une étude patrimoniale du Château, afin d'étudier la mise en accessibilité aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) sans dénaturer le bâtiment. Il fallait donc prévoir l'installation d'un ascenseur et la réorganisation des services administratifs de la mairie, ainsi que des salles de réunions et salles des associations.

Trois projets ont été présentés :

- Installation de l'ascenseur dans le caveau actuel avec un accès direct par le parvis
 - o Avantages : facilité d'installation de l'ascenseur pour les 3 niveaux, coût moindre et accès aisé
 - o Inconvénients : perte de surface dans la mansarde, entrée mairie moins visible car décalée sur le côté du parvis.
- Installation de l'ascenseur dans la cage d'escalier actuelle
 - o Avantages : facilité d'installation, accès et repérage aisé, position centrale
 - o Inconvénients : intégration dans la cage d'escalier d'apparat qui dénature l'intégrité de la cage d'escalier. Impose un style d'ascenseur vitré et moderne, donc un coût plus important.
- Installation de l'ascenseur sur la façade arrière, côté Boulevard des écoles, entrée de l'ascenseur par le dégagement (accès chaufferie actuelle).
 - o Avantages : position centrale, intégration facile et esthétique
 - o Inconvénients : percement de la façade, coût non négligeable, passage par la salle du Conseil pour accéder à l'accueil mairie.

Les différentes propositions seront étudiées lors de prochaines réunions, la décision devrait être prise lors du prochain Conseil Municipal.

Village au ♥ des pierres dorées

1. VIE LOCALE

1-1 Commission culture :

- Réunion pour envisager le spectacle Rosé Nuit d'été et la réfection de la salle du patrimoine le 7 février à 18h30
- Proposition d'organiser un nouveau chantier international. Projet à étudier : la rénovation d'un mur en pierres Route du Ronzay.

1-2 Associations :

RAS

1-3 Commission Tourisme :

RAS

1-4 Commission Agriculture environnement :

RAS

1-5 Commission Artisanat - Commerce :

- Bon retour qualitatif de la nouvelle boulangerie.
- Prendre contact avec l'épicerie, afin de trouver une alternative au stationnement de son véhicule sur la place, pour une longue durée, lors de ses absences.

1-6 Commission communication :

Site internet :

La commission communication prévoit d'organiser une réunion pour le site internet.

Charnay infos :

Mail envoyé le 6 février pour la parution du prochain Charnay Infos. Distribution au 18/03. Articles à rendre pour le 26 février.

Bulletin intercommunal :

Bilan du bulletin 2017 : pas de retour négatif. Il faut déjà envisager le bulletin 2018, notamment le thème et le calendrier du prochain bulletin. La commune de Belmont organisera le bulletin 2018.

1-7 Commission travaux :

En vue de la préparation du budget, il faut fixer une première réunion, pour énumérer les prochains travaux envisageables. La prochaine réunion travaux aura lieu le 9 mars à 18h30. Dans l'attente, il faut préparer les demandes de devis.

Une réunion est organisée le 9 mars à 11h00, avec le département, pour l'étude de la mise en sécurité de la Route de Marcy. Il faudra envisager une réunion publique, avec le département, au sujet de la circulation et du stationnement à l'échelle de la Commune dans son ensemble, dans le premier semestre 2017.

Sens unique du chemin neuf, nous avons reçu le devis pour commander les panneaux, la mise en place initiale du sens unique au 1^{er} février est reportée. La deuxième phase de

travaux de réfection de chaussée sur chemin neuf sera faite au 1^{er} trimestre 2017. La mise en place du sens unique se fera dans la foulée des travaux.

Changement de la chaudière à l'école, nous avons reçu le cahier des charges modifié. Deux possibilités : avec 1 seule chaudière ou 2 chaudières en fonctionnement 2/3, 1/3. Une réunion est organisée le 10 février à 10h pour entériner le cahier des charges et la consultation des entreprises. Prévision changement de la chaudière au mois de juillet.

La salle du patrimoine sera repeinte durant les vacances de février pour ne pas gêner les activités associatives (musique)

Une visite de la maison Chirat pour les élus est organisée le 11 février à 10h00.

Accessibilité :

RAS

Erosion :

RAS

1-9 Commission appels d'offres :

RAS

1-10 Bibliothèque :

RAS

2. FINANCES

Compte au Trésor : 586 711,53 €

La prochaine commission finances est fixée au 14 mars 2017 à 18h30. Le vote du budget sera à l'ordre du jour du Conseil d'Avril.

3. URBANISME :

La commission s'est réunie le 31 janvier pour l'étude de deux dossiers.

DP pour la pose de panneaux photovoltaïques : un accord avec prescriptions a été rendu. Les panneaux installés devront être du même coloris et de la même hauteur de surimposition que les panneaux existants.

DP pour la construction d'une piscine en zone agricole. Suite à la modification du PLU, applicable depuis le 19 janvier 2017, la construction de piscine en zone agricole est possible dans un rayon de 25 m autour de l'habitation. Le projet respectant cette règle, ainsi que le règlement du PLU, la DP est accordée.

La prochaine réunion aura lieu le 27 janvier 2017 à 18h30.

Droit de préemption : Vente d'une parcelle situé 45F chemin du Buissy. La commune ne préempte pas.

4. VIE SOCIALE

4-1 Petite enfance :

RAS

Village au ♥ des pierres dorées

4-2 Ecole :
RAS

4-3 Commission vie sociale.- Personnes âgées :
Il faut envisager la préparation du repas des anciens, date fixée au 6 mai 2017.

4-4 Agenda 21 :
Il faut prévoir l'organisation de la réunion publique. Françoise PINET, Philippe DEFER et Hubert LANDOIN vont suivre une formation le 28 février de 9h à 13h à Châtillon, avec les agents et élus des communes alentours, sur le désherbage et le traitement alternatif.

4-5 Conseil Municipal d'Enfants :
RAS.

5. INTERCOMMUNALITE

5.1 SIEVA :
La commune est toujours dans l'attente de l'acquisition de l'ancien réservoir.

5.2 SIVU DE LA PRAY :
Réunion le 16/02. Il va falloir s'occuper des « zones noires » pour le SPANC. (Refus de contrôle). Un courrier sera envoyé aux pétitionnaires.

5.3 SYDER :
RAS

5.4 Office du tourisme :
RAS

5.5 Communauté de Communes :
Débat d'Orientation Budgétaire de la CCBPD : La fiscalité ne bougera pas. La CCBPD se désendette. Plus que 32 communes depuis la création des communes nouvelles Le Val d'Oingt et Portes des Pierres Dorées. La CCBPD est en attente de rentrées budgétaires suite à la venue de la commune de Pouilly-le-Monial qui a fusionné avec Liergues.
Ce regroupement de communes fait passer la barre des 50 000 habitants, donc impose la mise en place d'un PAECT (Plan Air Energie Climat Territorial)
Le Préfet a également adressé un courrier à la CCBPD, dans le cadre de la loi NOTRe, qui impose la prise de compétence « zone d'activité portuaire » (Zone du Bordelan à Anse).

La CCBPD a pour projet la création d'un office de tourisme intercommunautaire, regroupant les secteurs de Villefranche, le secteur de Belleville/Beaujeu, la CCBPD et le secteur Tarare/Amplepuis/Cublize. Pour l'instant seul le secteur de Tarare/Amplepuis/Cublize est réticent à la création de ce nouvel office de tourisme.

5.6 Espace Pierres Folles :
Assemblée Générale le 10 février 2017

6. QUESTIONS DIVERSES

- Il faut relancer France Télécom concernant un poteau sur la route des Crières : malgré les interventions de France Télécom, et leurs messages de prise en compte de notre demande, le poteau est toujours penché et le fil au sol.
- Monsieur le Maire participera à une réunion sur les communes nouvelles le 7 février à la Mairie de Chazay d'Azergues. Seront présentes à cette réunion, outre Chazay d'Azergues, les communes de Morancé, Civrieux d'Azergues, Marcilly d'Azergues, Les Chères, Chasselay, Belmont d'Azergues et Charnay.

PROCHAIN CONSEIL LUNDI 6 MARS à 20h00



Village au ♥ des pierres dorées